

Vendredi 18 décembre 2009

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez, **j'ai assisté hier au Conseil Municipal de Sèvres** et j'ai été quelque peu surpris par les propos du maire de Sèvres concernant le transport des personnes en situation de handicap (et non pas handicapées, quand comprendront ils cela?). Je connais bien le sujet pour le suivre tant politiquement au niveau de la Fédération du Parti Socialiste que personnellement. Je souhaitais donc remercier Catherine CANDELIER d'avoir abordé le sujet et vous apporter quelques précisions.

-D'abord, **le maire, Conseiller Général s'est trompé sur la date de mise en place**. Le dispositif a été plusieurs fois reporté pour appel d'offre infructueux et autres procédures ronflantes mais néanmoins obligatoires. On se demande bien pourquoi puisqu'au final c'est la société qui gère déjà les camions sur les autres départements qui a été retenue (Keolys). Ce n'est pas un secteur très concurrentiel. Initialement, prévu pour le dernier semestre 2009, le dispositif a été annoncé pour janvier 2010 date sur laquelle FKM est resté. Se sera finalement Février 2010. Qu'importe me direz vous? Quand on attend depuis de nombreuses années comme moi (parce que le CG a laissé traîné les choses (ce que n'a d'ailleurs pas nié FKM comme s'il en était fier), ça fait une différence. Autant vous dire que pour moi ce service me facilitera grandement les choses et la Région y est pour beaucoup.

-Deuxième chose sur le public concerné. **Il a dit que le service s'adresserait aux personnes à plus de 80%. C'est faux!** C'est à partir de 80% d'invalidité. Petite nuance là encore de taille car sachez que ces taux d'invalidité délivrés auparavant par une commission CDES/COTOREP désormais remplacée par les tristement célèbres MDPH, ne représentent finalement pas grand chose. En effet, je suis moi même à 80% ce qui est aussi le cas de certains de mes amis myopathes ou d'autres connaissances qui sont 24/24 sous assistance respiratoire. Cherchez l'erreur! N'en déplaise à FKM ce service concerne donc du monde.

-Sur les tarifs enfin. J'avoue très sincèrement que je ne connais pas les tarifs du service proposé par la CAVDS. Ce que je sais en revanche c'est que si les tarifs du futur PAM sont un peu plus élevés qu'actuellement, ils restent plus que corrects par rapport à ceux d'un taxi. Quelques chiffres : avec la société G7 vous pouvez payer la modique somme de 71€ pour faire uniquement un aller Ville d'Avray/Levallois (13 km sur Mappy). Un trajet dans les Hauts de Seine coûtera six euros avec le PAM, neuf vers Paris et 15 vers la Grande Couronne. Sortez vos calculettes! Quand on touche les minumums sociaux et les allocations (RSA, AAH), ce qui reste malheureusement encore le cas pour la majorité des personnes concernées, les calculs sont vites fait. Ce n'est ni plus ni moins dans la situation actuelle, une privation de vie sociale à laquelle nous avons droit! Alors, franchement je propose à FKM de prendre ma place de se rendre compte par lui même de ce que représente de telles dépenses.

Et puis dire que la seule petite différence c'est le futur périmètre concerné par le PAM. Mais n'a t'il pas honte? Est ce qu'il se rend bien compte? C'est justement TOUTE la différence. Pouvoir dans deux mois aller sur Paris sans se poser plus de questions que vous en voiture "normale" ou en transports c'est juste énorme. Aller seul sans ses parents ou une auxiliaire de vie au cinéma, au restaurant ou ailleurs! Notre vie ne peut se résumer à un triangle dans la principauté des Hauts de Seine. J'insiste là dessus, il s'agit de notre dignité de personnes et de notre revendication à vivre une vie la plus "normale" possible bien au delà des contraintes liés au handicap qui je le crois n'est pas une fatalité si la société met tout en oeuvre pour nous considérer comme des citoyens à part entière. C'est vrai, c'est encore loin d'être le cas, mais on avance.

Voilà les quelques précisions qu'il me semblait nécessaire de vous apporter. Je reste bien entendu à votre entière disposition pour vous apporter toute information complémentaire et nécessaire. Merci en tout cas de relayer cette problématique fondamentale comme vous le faites.

Bonne journée.

Bonnes vacances si vous avez la chance d'en avoir et bonnes fêtes de fin d'année.

Amitiés.

Alexis GIRSZONAS

Étudiant 3ème Année de Droit et Sciences Politiques à Nanterre(Paris X)

Conseiller Municipal (PS) - Groupe Ville d'Avray Alternative

Secrétaire Fédéral chargé de la lutte contre les discriminations - Fédération du Parti Socialiste des Hauts de Seine

6 avenue du Vert Bois
92410 Ville d'Avray
0642337015
<http://www.villedavrayalternative.fr>